

RAPPORT DES ACTIVITÉS DE L'ACCS POUR L'ANNÉE 2016-2017





RAPPORT DES ACTIVITÉS DE L'ACCS POUR L'ANNÉE 2016-2017 (suite)

Prenant la parole devant les lauréats des Prix du premier ministre pour l'excellence dans l'enseignement, Joel Westheimer, chroniqueur en éducation de la CBC, a commencé par énumérer les raisons pour lesquelles nous choisissons tous de travailler dans le domaine de l'éducation : la gloire, le pouvoir et les privilèges. Visiblement perplexes, les enseignantes et enseignants exceptionnels présents dans la salle se sont alors regardés comme s'ils se demandaient : « Ai-je bien entendu? »

Bien entendu, M. Westheimer faisait une plaisanterie, car la gloire, le pouvoir et les privilèges ne comptent sûrement pas parmi les motivations qui vous ont amenés à vous engager dans le secteur de l'éducation. Le travail des commissaires et des conseillères et conseillers scolaires est beaucoup plus humble et les amène souvent à passer de froides soirées d'hiver dans les classes d'une école, après avoir parcouru de nombreux kilomètres. Ce travail peut parfois être difficile et frustrant, mais il est aussi extraordinairement inspirant et gratifiant, en plus d'être extrêmement important pour les élèves qui représentent l'avenir de notre pays.

L'Association canadienne des commissions et conseils scolaires (ACCS) s'efforce de vous appuyer dans cet important travail par les moyens suivants :

- ◆ Défendre vos positions au niveau national, parfois dans différents domaines, sur les enjeux qui revêtent pour vous une importance primordiale.
- ◆ Fournir une tribune où vos leaders et ceux des autres provinces peuvent unir leurs forces et mettre en commun des ressources et de l'information pour appuyer votre travail.
- ◆ Promouvoir la valeur du travail que vous accomplissez, le système d'éducation public tout entier ainsi que le rôle essentiel que jouent les commissions et conseils scolaires dans la réussite de ce système.

Le rapport qui suit vous donnera un aperçu de mesures qui, nous l'espérons, remplissent ces objectifs.

Faits saillants de 2016-2017

Éducation des Premières Nations, des Métis et des Inuits

Nous avons défendu la cause de l'éducation des Premières Nations, des Métis et des Inuits (PNMI) au moyen de diverses communications avec Affaires autochtones et du Nord Canada, les premiers ministres des provinces et le premier ministre du Canada afin de réclamer un financement approprié pour ce secteur. Nous avons également demandé des éclaircissements au sujet des plans élaborés à la suite de la décision de la Cour suprême dans l'affaire *Daniels c. Canada* qui auront une incidence sur l'éducation. De plus, nous avons offert tout notre appui à l'Assemblée des Premières Nations et à ses initiatives en matière d'éducation, et nous sommes heureux de travailler en étroite collaboration avec cette organisation, notamment en accueillant une personne pour la représenter au conseil d'administration de l'Association.

Nous avons assuré un suivi concernant les précieuses ressources fournies par nos partenaires à la Table ronde nationale sur l'éducation organisée en 2017 par le Centre national pour la vérité et la réconciliation.

« La grandeur de notre pays et de notre société commune est liée à la possibilité d'élever une génération d'enfants des Premières Nations qui n'auront jamais à se remettre de leur enfance et un groupe d'enfants non autochtones qui n'auront jamais à présenter d'excuses. »

...Cindy Blackstock



RAPPORT DES ACTIVITÉS DE L'ACCCS POUR L'ANNÉE 2016-2017 (suite)

En particulier, nous avons continué de promouvoir ces ressources et nous les avons affichées sur notre site Web. Il s'agit notamment de ressources concernant expressément l'éducation des PNMI, telles que des cartes des traités ainsi que la trousse, le programme d'enseignement et les ressources du Conseil des ministres de l'éducation du Canada à l'intention des enseignantes et enseignants. Par ailleurs, des ressources fournies diverses organisations (incluant la Société géographique royale du Canada, Equitas, TeenMentalHealth.org, MouvementUNIS.org, l'Office national du film et l'UNESCO) sont utiles dans de très nombreux domaines, dont plusieurs pourraient avoir de l'intérêt dans vos communautés.

Nous avons demandé au ministère de la Justice et au premier ministre d'abroger et de remplacer l'article 43 du *Code criminel* du Canada, adopté en 1892, qui permet à « tout instituteur, père ou mère, ou toute personne qui remplace le père ou la mère, [d']employer la force pour corriger un élève ou un enfant ». Bien que ce pouvoir ait été limité en 2004, nous croyons que l'article 43 ne correspond plus aux valeurs de notre société concernant la discipline. De plus, la plupart des pays membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) ont abrogé des lois semblables il y a des années. Dans ses appels à l'action, la Commission de vérité et réconciliation a également réclamé l'abrogation de cet article. Nous espérons qu'après l'avoir examiné, le gouvernement le remplacera par une disposition qui éliminera toute possibilité de châtiments corporels tout en prévoyant des mesures en vue d'assurer la protection et la sécurité des enfants et des enseignantes et enseignants. En plus du profil national de la structure des commissions et conseils scolaires que nous avons établi en 2016 (et dont une partie figure dans le présent rapport), nous venons de terminer l'établissement d'un profil national de la représentation des PNMI au sein des commissions et conseils scolaires. Ce profil inclut des renseignements sur les progrès réalisés par les commissions et conseils scolaires dans la mise en œuvre des appels à l'action de la Commission de vérité et réconciliation ainsi que sur des pratiques prometteuses observées dans des écoles et des commissions et conseils scolaires. Cet outil vous offre une occasion inestimable de comparer vos progrès avec ceux réalisés dans d'autres provinces tout en vous renseignant sur les modèles utilisés ailleurs avec succès. Il est accompagné d'un sommaire et de recommandations présentées à notre association par son comité de l'éducation des PNMI.

À l'avenir, ce comité continuera de surveiller la mise en place du cadre sur la garde d'enfants que préparent Affaires autochtones et du Nord Canada et le ministre fédéral de la Famille, de l'Enfance et du Développement social. De plus, il recueillera de l'information sur l'auto-identification volontaire des élèves, des membres du personnel ainsi que des commissaires et des conseillères et conseillers scolaires, et il examinera les ententes existantes entre les collectivités autochtones et les commissions et conseils scolaires, ainsi que la possibilité d'adopter une politique sur la permanence applicable aux enseignantes et enseignants autochtones. Nous sommes ravis de voir que la Conférence mondiale des peuples autochtones sur l'éducation se tiendra cette année au Canada; notre président Floyd Martens y assistera au nom de l'Association à Toronto du 24 au 29 juillet.

Santé et bien-être des élèves

Cette année, l'ACCCS a adopté une charte d'engagement envers la santé et le bien-être des élèves, sur la recommandation de son comité sur la santé et le bien-être des élèves. Ce domaine est vaste, et la charte fournira un contexte, un mandat et une orientation claire pour le travail que nous devons accomplir à titre d'organisme national. Le document connexe est fourni à la fin du présent rapport.

« Des citoyens en bonne santé sont le plus grand atout qu'un pays peut avoir. »

...Sir Winston S. Churchill



RAPPORT DES ACTIVITÉS DE L'ACCCS POUR L'ANNÉE 2016-2017 (suite)

Nous avons entrepris des discussions en vue d'effectuer un sondage national sur les pratiques exemplaires et les références de toutes les provinces, afin de les relier aux stratégies existantes en matière de bien-être qui sont recensées dans cette charte et de contextualiser l'information qui sera fournie aux commissaires et aux conseillères et conseillers scolaires.

Cette année, nous avons commencé à collaborer avec plusieurs nouveaux partenaires qui cherchent à créer un milieu dans lequel chaque élève peut s'épanouir. Le Consortium conjoint pancanadien pour les écoles en santé est un groupe formé surtout de sous-ministres adjoints des ministères de l'Éducation et de la Santé, qui travaillent avec d'autres partenaires en éducation. Il offre maintenant plusieurs excellentes ressources à l'intention des membres des commissions et conseils scolaires, du personnel enseignant et des administratrices et administrateurs. Vous trouverez tout ce que vous avez besoin de savoir pour aider vos écoles, votre personnel et votre commission ou conseil scolaire dans la *Trousse de l'engagement des jeunes* (livre électronique), la *Trousse de la santé mentale positive* et le *Planificateur des écoles en santé* (qui inclut un outil d'autoévaluation).

Un des moyens les plus clairs et les plus évidents de comprendre et d'améliorer la santé mentale dans nos écoles est de promouvoir la littératie. À cet égard, les programmes d'enseignement et les webinaires du Dr Stanley Kutcher sont des ressources inestimables. Sa perspective et les outils qu'il fournit rendent plus facile d'adopter une attitude positive afin de déterminer quand et comment il faut venir en aide à nos élèves et à notre personnel. Ses travaux sur l'évaluation de programmes du monde entier peuvent aussi vous fournir des réponses au sujet des programmes que votre commission ou conseil scolaire envisage d'utiliser.

Une ressource d'un autre partenaire, le Respect Group, est *Respect à l'école*, un programme en ligne canadien sur la prévention de l'intimidation, de la violence, du harcèlement et de la négligence, conçu à l'intention de tous les leaders en milieu scolaire. Dans certaines provinces, ce programme est offert à tous les adultes qui travaillent auprès des enfants et il est financé par le ministère de la Santé. Nous comptons appuyer nos partenaires du Respect Group en vue d'établir une norme nationale concernant la formation que tous les établissements d'enseignement devraient fournir. Nous espérons que Sheldon Kennedy, un des fondateurs de l'organisation, prendra un jour la parole devant nos membres. Nous comptons également aider le Respect Group à préconiser sur la scène nationale le partage des ressources entre les divers intervenants (policiers, médecins, travailleurs sociaux, avocats, enseignants et parents) pour éviter aux enfants le traumatisme d'avoir à raconter leur histoire à plusieurs reprises et pour réduire les fausses informations et le manque d'information. C'est le modèle que le Respect Group a mis en pratique en construisant à Calgary un centre de défense des enfants qui représenterait un atout extraordinaire pour toute communauté à la recherche d'une meilleure façon de travailler auprès des enfants maltraités.

Nous continuons d'élaborer d'autres ressources pour fournir aux commissaires et aux conseillères et conseillers scolaires des renseignements clairs et des mesures concrètes afin qu'ils puissent soutenir nos élèves et nos enseignantes et enseignants. Dans la série « Les faits en éducation » que nous publions en collaboration avec l'Association canadienne d'éducation, deux sujets traités cette année se rapportaient directement à cette question : « Comment appuyer le mieux possible le bien-être mental des élèves? » et « Quelle est la meilleure façon d'intégrer les élèves nouvellement arrivés au pays? ». L'année prochaine, nous présenterons les résultats de recherches concernant l'impact des beaux-arts et de l'activité physique sur la santé mentale et le rendement des élèves.

Nous avons été invités à participer aux travaux du Groupe de travail sur la légalisation et la réglementation du cannabis. À la suite du rapport du Groupe de travail et de ses recommandations en matière d'éducation, l'ACCCS préconise la mise en place de programmes provinciaux ou territoriaux d'éducation sur le cannabis fondés sur des données probantes, pertinents et respectueux du public visé. Nous comptons examiner les politiques et les programmes que les commissions et conseils scolaires sont en train d'élaborer afin d'en établir un profil national. Nous allons également préconiser que les recettes fiscales tirées de la vente de cannabis soient utilisées pour financer des campagnes d'éducation (référence : Association canadienne des centres de santé pédiatriques, 2017).



RAPPORT DES ACTIVITÉS DE L'ACCCS POUR L'ANNÉE 2016-2017 (suite)

Création de partenariats

Cette année, nous avons fait de grands progrès en vue d'élargir notre réseau et de d'enrichir nos relations existantes avec des groupes qui partagent nos valeurs et nos objectifs. Nos discussions avec certains partenaires nous permettent de découvrir des façons de procéder et des sujets sur lesquels nous pouvons parler d'une seule voix afin de représenter tous les partenaires en éducation concernant certains enjeux (p. ex., les appels à l'action relatifs à l'éducation lancés par la Commission de vérité et réconciliation). Elles nous permettent également de renforcer chacune de nos organisations en mettant en commun nos ressources pour les offrir à nos membres respectifs.

Les organismes suivants comptent parmi nos partenaires :

- Assemblée des Premières Nations
- Association canadienne d'éducation
- Association canadienne des gestionnaires de commissions et conseils scolaires
- Centre national pour la vérité et la réconciliation
- Consortium conjoint pancanadien pour les écoles en santé
- Consortium sur le droit d'auteur du CMEC (Conseil des ministres de l'Éducation du Canada)
- Equitas – Centre international d'éducation aux droits humains
- Fédération canadienne des enseignantes et des enseignants
- Mouvement UNIS
- National School Boards Association (États-Unis)

« L'engagement individuel dans un effort collectif : c'est cela qui fait fonctionner une équipe, une société ou une civilisation. »

...Vince Lombardi

- Office national du film
- Respect à l'école
- Société géographique royale du Canada
- UNESCO (Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture)

Droit d'auteur

À l'heure actuelle, l'interprétation de la notion d'utilisation équitable*, telle qu'elle a été établie en 2012 dans des lignes directrices applicables au secteur de l'éducation, est contestée en justice. Comme le gouvernement entreprendra en 2017 un examen obligatoire de la *Loi sur le droit d'auteur*, l'ACCCS exhorte le Parlement à maintenir cette interprétation, en dépit des positions adoptées par les éditeurs d'ouvrages pédagogiques, les créateurs et Access Copyright, qui mènent une campagne concertée afin de tirer parti de l'examen de la loi pour faire annuler les effets des décisions de la Cour suprême et de la Commission du droit d'auteur concernant l'utilisation équitable.

*Les règles sur l'utilisation équitable permettent aux établissements d'enseignement de partager de brefs passages d'ouvrages avec les élèves sans verser de droits aux titulaires de droits d'auteur. Il est ainsi plus facile d'exposer les élèves à des textes et des ouvrages variés provenant de sources multiples. Lorsque le gouvernement fédéral a mis à jour la *Loi sur le droit d'auteur* en 2012, il a tenu compte des décisions favorables à l'utilisation équitable que la Cour suprême du Canada avait rendues depuis près de 10 ans.

Nous allons continuer de surveiller l'examen de la *Loi sur le droit d'auteur* qui aura lieu en 2017 et de défendre l'utilisation équitable à l'échelle nationale. À titre de membre du Consortium du droit d'auteur du Conseil des ministres de l'Éducation du Canada, l'ACCCS s'est déjà jointe à plusieurs autres partenaires nationaux (dont la Fédération canadienne des



RAPPORT DES ACTIVITÉS DE L'ACCCS POUR L'ANNÉE 2016-2017 (suite)

associations foyer-école) ainsi qu'à des gouvernements provinciaux pour défendre les éducatrices et éducateurs, qui seraient grandement touchés si les modifications proposées étaient apportées aux règles établies en 2012. Pour en savoir plus, vous pouvez visiter le site Web de l'ACCCS.

Répertoire de ressources national

L'ACCCS travaille fort pour mettre sur pied un répertoire de ressources qui peuvent être partagées avec les conseils scolaires partout au Canada et aux États-Unis.

1) Modules de perfectionnement professionnel. Nous avons mis sur pied un répertoire de cours qui ont été élaborés dans plusieurs provinces et qui fournissent des bases solides aux commissaires et aux conseillères et conseillers scolaires. Parmi les sujets abordés, on compte l'élaboration des politiques, le rôle des commissaires et des conseillères et conseillers scolaires, la gestion des conflits, les relations avec les médias, la gouvernance efficace, la tenue de réunions productives, les finances des commissions et conseils scolaires, la gouvernance éthique, les médias sociaux et l'évaluation du rendement du personnel. Certains modules se présentent sous forme textuelle et d'autres, sous forme de webémissions. De nombreux modules incluent des questionnaires qui vous permettent d'évaluer vos connaissances. Les modules de perfectionnement de la Saskatchewan ont même été évalués pour être accrédités par des universités et des partenaires en gouvernance.

Les liens à tous ces modules se trouvent maintenant sur notre site Web, sous la rubrique « Professional Development ».

« Le grand but de l'éducation n'est pas la connaissance, mais l'action. »
....Herbert Spencer

Prenez quelques instants pour consulter les modules suivants afin de parfaire vos compétences :

- [1. Corporation des services en éducation de l'Ontario – Une gouvernance efficace: guide à l'intention des conseils scolaires, de leurs membres, des directions de l'éducation et des communautés](#)
- [2. Corporation des services en éducation de l'Ontario – Programme de perfectionnement professionnel des membres des conseils scolaires](#)
- [3. Saskatchewan School Boards Association – Governance Handbook](#)
- [4. British Columbia School Trustees Association – Good Governance for Boards of Education: Trustee Development Program](#)
- [5. Manitoba School Boards Association – Division Dispatches](#)

2) Responsabilisation, vérification et autoévaluation des conseils scolaires. Les commissions et conseils scolaires les plus performants et les plus efficaces font de l'autoévaluation une partie intégrante de leurs politiques et reconnaissent que la responsabilisation est un processus positif. Si, à titre de membres d'une commission ou d'un conseil scolaire, nous nous imposons de respecter des normes élevées, nous n'aurons pas à nous préoccuper lorsqu'on nous demandera de rendre compte de nos activités. Vous trouverez sur notre site Web des outils qui vous aideront à effectuer une vérification, y compris un processus d'autoévaluation fondé sur un modèle de responsabilisation qui permettra à votre commission ou conseil scolaire d'obtenir les meilleurs résultats possibles pour la collectivité qu'il dessert.

3) Profil national. Cet élément très populaire de notre conférence annuelle est maintenant fourni chaque mois sur notre site Web. Vous y trouverez les bulletins électroniques des associations provinciales, plusieurs magazines publiés par celles-ci ainsi que des articles parus récemment dans les médias; ces articles peuvent vous donner un aperçu des grands enjeux



RAPPORT DES ACTIVITÉS DE L'ACCCS POUR L'ANNÉE 2016-2017 (suite)

gérés par des conseils scolaires de partout au pays, qui pourraient un jour avoir des répercussions dans votre province. Vous pouvez trouver ces documents sur notre site Web, sous la rubrique « Cross Country Snapshot ».

4) Réseau d'éducation. Notre réseau inclut maintenant un partenariat avec la National School Boards Association (NSBA) des États-Unis. Tom Gentzel, directeur général de la NSBA, a fait un exposé à notre conseil d'administration sur les avantages dont jouissent désormais nos conseils scolaires, qui incluent la possibilité de partager des ressources, un appui mutuel international sur certains enjeux ainsi qu'une promotion croisée. De plus, les dirigeants des associations canadiennes bénéficieront de tarifs réduits lorsqu'ils participeront à des activités de la NSBA.

Un des avantages les plus importants associés au fait d'être membre de la NSBA est la qualité des ressources qu'elle fournit aux conseils scolaires. Ainsi, les directions générales de vos associations provinciales ont maintenant accès aux dirigeants et aux discussions de la NSBA sur tous les sujets, ce qui leur fournit des points de vue et des expériences d'une valeur inestimable.

« Le grand but de l'éducation n'est pas la connaissance, mais l'action. »

...Herbert Spencer

Deux ressources intéressantes que l'ACCCS et ses membres ont déjà commencé à utiliser comme modèles sont la campagne « Stand Up 4 Public Schools » ainsi que le guide intitulé *The Key Work of School Boards*. Les mises à jour sur les questions juridiques et la défense du travail des conseils scolaires sont fréquentes et fournissent des renseignements précieux qui nous évitent de réinventer la roue. Nous faisons maintenant partie d'un réseau à l'intérieur duquel les 50 États américains partagent de l'information et des questions. Grâce au centre national de connexion de la NSBA, la direction générale de chacune de nos associations provinciales peut désormais poser des questions à nos collègues américains. Tom Gentzel donnera en outre un bref exposé au congrès de l'ACCCS, et nous obtiendrons alors des renseignements de première main sur les faits nouveaux aux États-Unis, surtout après les élections de l'année dernière et la nomination d'une secrétaire à l'Éducation dont les opinions diffèrent de celles des personnes qui l'ont précédée à ce poste.

Série « Les faits en éducation » de l'Association canadienne d'éducation

Chaque année, nous collaborons avec l'Association canadienne d'éducation et une université canadienne pour choisir des sujets pertinents concernant l'éducation, découvrir les meilleures recherches sur ces sujets et produire des fiches signalétiques résumant tous les renseignements recueillis. Cette année, les cinq sujets traités ont été les suivants :

- Quelle est la meilleure démarche « d'indigénisation » de la pratique d'enseignement ?
- Comment appuyer le mieux possible le bien-être mental des élèves?
- Quelle est la meilleure façon d'intégrer les élèves nouvellement arrivés dans les écoles et les salles de classe?
- Quels sont les facteurs pour développer des modèles d'écoles communautaires réussies?
- Dans quelle mesure le système éducatif du Canada est-il équitable?

Pour la prochaine année scolaire, l'Université McGill et l'équipe montréalaise de Lynn Butler-Kisber s'occuperont des recherches, et nous sommes en train de discuter avec elles afin de déterminer les sujets qui seront abordés. Une partie du processus consiste à permettre à l'Université de s'assurer qu'il existe une abondance de recherches sur les sujets. Pour l'instant, on envisage de répondre aux questions suivantes:



RAPPORT DES ACTIVITÉS DE L'ACCCS POUR L'ANNÉE 2016-2017 (suite)

1. Lorsqu'une école offre des accommodements pour des raisons religieuses ou culturelles, quel impact cela a-t-il sur le rendement des élèves?
2. Quels sont les effets de l'utilisation des médias sociaux sur la santé mentale et le bien-être des élèves?
3. Quel est l'impact des beaux-arts et de l'activité physique sur le bien-être et le rendement scolaire des élèves?
4. Le taux d'abandon de la profession enseignante est-il plus élevé que dans le passé? Si oui, quels sont les facteurs qui contribuent à cette hausse?
5. Les pertes d'apprentissage estivales chez les élèves : mythe ou réalité?
6. Quels sont les facteurs les plus importants qui influencent le choix d'une école par les parents?
7. Lorsqu'un enfant est forcé de changer d'école, quel impact cela a-t-il sur son rendement scolaire?
8. Que faut-il faire pour fournir des laboratoires ouverts, et est-ce qu'ils contribuent à accroître l'engagement des élèves?
9. Les éducateurs sont-ils épuisés par la multiplication des initiatives?

QUELQUES CHOSES QUE VOUS DEVRIEZ SAVOIR

Résultats de l'OCDE publiés en 2016 – Le système d'éducation du Canada dans un contexte mondial

Bien que les tests normalisés fassent eux-mêmes l'objet d'évaluations et qu'il faille les aborder avec précaution, ils représentent actuellement le seul moyen de situer le système d'éducation du Canada par rapport à ceux d'autres pays. Les résultats que l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) a publiés en décembre 2016 sont une autre raison importante de défendre notre régime démocratique et de tirer fierté d'être commissaire ou conseillère ou conseiller scolaire au Canada. En effet, au chapitre tant du rendement scolaire que de l'équité en éducation, le Canada compte parmi les meilleurs pays au monde. Le Programme international pour le suivi des acquis des élèves (PISA) 2015 était une évaluation internationale normalisée des compétences et des connaissances des élèves âgés de 15 ans en sciences, en mathématiques et en lecture, que l'OCDE a menée dans 72 pays. Au Canada, environ 20 000 élèves de 900 écoles des 10 provinces y ont pris part.

Voici quelques points dignes de mention provenant du sommaire publié par le Conseil des ministres de l'Éducation du Canada (CMEC) :

1. À la lumière des résultats du PISA 2015, le Canada demeure l'un des pays les plus performants en sciences. Dans l'ensemble, les élèves canadiens ont obtenu un score moyen de 528 points, soit 35 points au-dessus de la moyenne de l'OCDE; ils n'ont été surpassés que par les élèves de trois pays.
2. En mathématiques, le Canada affiche également un bon rendement; son score moyen se situe bien au-dessus de la moyenne de l'OCDE, et seulement six pays ont obtenu un meilleur rendement.
3. En lecture, le Canada continue d'avoir un bon rendement dans un contexte international; son score moyen se situe bien au-dessus de la moyenne de l'OCDE, et un seul pays a obtenu un meilleur rendement.

Équité en éducation

Comme indicateur de l'équité des résultats du système éducatif, le PISA utilise l'écart entre le score moyen des élèves du 90^e percentile et le score moyen de ceux du 10^e percentile. Dans les trois domaines évalués, l'écart entre les élèves ayant les niveaux de rendement les plus élevés et ceux ayant les niveaux de rendement les moins élevés était plus faible que celui de la moyenne de l'OCDE, ce qui indique une plus grande équité.



RAPPORT DES ACTIVITÉS DE L'ACCCS POUR L'ANNÉE 2016-2017 (suite)

Les résultats du PISA 2015 donnent l'occasion de confirmer la réussite de notre système d'éducation de premier ordre dans un contexte mondial. Le Canada demeure parmi les pays les plus performants tout en obtenant des résultats relativement équitables. Il est important à la fois de célébrer les réussites et de relever les défis dont il est question dans ce rapport. Pour de plus amples renseignements, dont des comparaisons entre les provinces et entre le Canada et les autres pays, consultez le rapport du CMEC intitulé [À la hauteur : Résultats canadiens de l'étude PISA de l'OCDE](#).

Lois provinciales pouvant avoir des répercussions

Au cours de l'année à venir, nous comptons vous tenir au courant des enjeux législatifs concernant l'éducation, notamment dans les dossiers suivants :

- 1) Décision de la Cour suprême de la Colombie-Britannique dans l'affaire du Conseil scolaire francophone de la Colombie-Britannique : www5.tfo.org/onfr/decision-mitigee-pour-les-francophones-de-colombie-britannique
- 2) Affaire de l'école de Theodore en Saskatchewan (*Good Spirit School Division vs. Christ the Teacher Separate School Division*) : <http://thestarphoenix.com/storyline/effects-of-theodore-court-case-ruling-still-up-in-the-air-for-non-catholic-saskatchewan-families>
- 3) Imposition des régimes de soins médicaux et dentaires d'employeurs : www.mercer.ca/fr/notre-philosophie/la-reponse-de-mercet-sur-l-imposition-des-avantages-sociaux.html
- 4) Financement pour les élèves des Premières Nations au Manitoba : www.winnipegfreepress.com/local/no-details-on-fate-of-two-thirds-of-first-nations-schools-413557953.html

À la défense des commissions et conseils scolaires

Pour tout gouvernement, l'éducation est un des plus gros dossiers, tant par son budget que par son envergure. C'est pourquoi on lui accorde toujours une priorité élevée, et les ministres de l'Éducation doivent constamment examiner des approches et des stratégies nouvelles. Toutefois, bien qu'il soit clair pour nous tous que « de mauvaises priorités entraînent une mauvaise gouvernance » (ce qui s'applique à n'importe quel représentant ou conseil élu), les commissions et conseils scolaires ont souvent été des cibles faciles. Au cours des derniers mois, beaucoup de reportages négatifs ont été diffusés et, malheureusement, nous savons très bien que lorsqu'un conseil se comporte mal, tous les autres sont mis dans le même sac. Comme vous vous en doutez, cette situation peut s'aggraver considérablement en période électorale.

À l'ACCCS, nous nous sommes efforcés de rectifier certaines des idées fausses qui ont circulé au cours de l'année écoulée. Nous nous sommes mobilisés pour appuyer d'abord les commissions scolaires du Québec puis les conseils scolaires de la Saskatchewan contre des projets de loi prévoyant l'abolition des élections scolaires. Nous avons fourni les résultats de recherches qui prouvent l'influence positive que la gouvernance efficace d'une commission ou d'un conseil scolaire peut avoir sur le rendement des élèves. Nous avons aussi recensé les qualités nécessaires pour qu'une commission ou un conseil scolaire soit à la fois efficient et efficace (voir le rapport intitulé *School Boards Matter*). Enfin, nous avons demandé à des collègues provenant des États-Unis ou appartenant à d'autres disciplines ou groupes d'intérêts de parler en notre faveur

« Tes actes parlent si fort que je n'entends pas ce que tu dis. »

....Ralph Waldo Emerson

afin de souligner l'importance du rôle des commissions et conseils scolaires, et nous fournissons des ressources à tous nos membres afin que la responsabilisation fasse partie intégrante des politiques et des conversations dans chaque commission ou conseil scolaire.



RAPPORT DES ACTIVITÉS DE L'ACCCS POUR L'ANNÉE 2016-2017 (suite)

Nous effectuons actuellement des recherches sur le profil des commissaires et des conseillères et conseillers scolaires ainsi que sur leur rémunération. Dans toutes les provinces étudiées jusqu'à présent, ces recherches montrent clairement que l'image que les médias présentent des commissions et des conseils scolaires n'est parfois guère représentative des personnes engagées, professionnelles et travailleuses qui en font partie. Nous montrerons ainsi que ces organismes de gouvernance coûtent très peu au public, en plus de faire ressortir le niveau de professionnalisme, d'expérience, de connaissances et de diversité que les commissaires et les conseillères et conseillers scolaires apportent à leur organisation.

Entre-temps, nous continuerons de promouvoir l'excellent travail qui se poursuit dans nos commissions et conseils scolaires partout au pays, en vue de susciter un dialogue public plus positif sur ce qui fonctionne bien dans le secteur de l'éducation au Canada.

Par la suite, nous allons concevoir des stratégies afin de vous fournir les résultats des nombreuses recherches qui prouvent les avantages associés à la présence de représentantes et de représentants élus pour assurer la gouvernance en éducation.

Par ailleurs, il est important de souligner que le travail que nous accomplissons pour promouvoir les commissions et conseils scolaires ne vise pas à défendre notre travail, mais plutôt à célébrer les résultats que ce travail peut produire dans le système scolaire ainsi que les avantages qui en découlent pour les élèves – qui, en dernière analyse, sont l'élément le plus important dont il faut tenir compte.

Enfin, en dépit des efforts de certains gouvernements provinciaux pour diviser les commissions et conseils scolaires ou pour réduire leur rôle, nous devons tous reconnaître que la responsabilisation n'est jamais un facteur négatif et que chaque commission ou conseil scolaire devrait lui faire bon accueil et l'adopter avec enthousiasme. Nous savons que les conseils les plus efficaces et efficaces s'autoévaluent et ont recours à des modèles de responsabilisation pour surveiller et accroître leur rendement et leur efficacité. En veillant au respect de telles politiques, votre commission ou conseil scolaire montrera que l'élève est au cœur de toutes ses décisions et ses actions et que les commissaires et les conseillères et conseillers scolaires représentent ce qu'il y a de meilleur dans le système démocratique et les écoles publiques.

Représentation de l'ACCCS aux événements à l'échelle nationale

Dans la mesure du possible, une personne représentant l'ACCCS assiste aux événements organisés par nos partenaires et nos membres à des fins de réseautage, pour confirmer les enjeux signalés au niveau provincial et pour rendre compte de nos activités. Cette année, Floyd Martens (président), Goronwy Price (vice-président) et Valerie McLeod (directrice générale) ont pu prendre part aux événements suivants :

- NSBA – Réunion des directions générales (VM, août 2016)
- SSBA – Conférence de l'automne et assemblée générale annuelle (FM, novembre 2016)
- ASBA – Conférence de l'automne (FM, novembre 2016)
- MSBA – Assemblée générale annuelle (FM, mars 2017)
- Congrès national sur l'éducation en milieu rural (FM, mars 2017)
- NSBA – Conférence annuelle (GP, avril 2017)
- BCSTA – Assemblée générale annuelle (FM, avril 2017)
- Prix du premier ministre pour l'excellence dans l'enseignement (mai 2017)
- Symposium des conseils scolaires de district du Nouveau-Brunswick (FM, mai 2017)
- ACSAQ – Conférence du printemps (FM, mai 2017)
- NSSBA – Assemblée générale annuelle (VM, mai 2017)
- OPSBA – Assemblée générale annuelle (FM, VM, juin 2017)
- Conférence mondiale des peuples autochtones sur l'éducation (juillet 2017)
- CMEC – Événement pour le 50^e anniversaire de l'organisme (VM, juillet 2017)



RAPPORT DES ACTIVITÉS DE L'ACCCS POUR L'ANNÉE 2016-2017 (suite)

ACCCS – Réunions du conseil d'administration
23 et 24 octobre 2016 (Montréal)
29 et 30 janvier 2017 (Halifax)
30 avril et 1^{er} mai 2017 (Ottawa)
ACCCS – Assemblée générale annuelle à Whistler (C.-B.) en juillet 2017

CONCLUSION

Parmi les avantages d'assister à une réunion du conseil d'administration ou au congrès annuel de l'ACCCS, le plus important est la perspective qu'on en retire. Nos associations membres ont tendance à travailler chacune de son côté; toutefois, lorsqu'elles ont la possibilité de prendre du recul et d'examiner les questions qui se posent d'un bout à l'autre du pays, il est clair que ce qu'elles ont beaucoup plus d'éléments en commun que d'éléments distinctifs, et qu'elles forment un groupe important et solide de personnes compétentes et dévouées qui profitent pleinement de partager leurs expériences. Soyez assurés que vous n'êtes pas seuls à gravir une pente en poussant un rocher : vous faites partie d'un groupe de personnes qui s'efforcent de bien accomplir un travail important et dont le premier souci est de répondre aux besoins des élèves et de leur communauté. Nous espérons que vous savez que l'ACCCS vous soutient résolument dans votre rôle, et c'est pour nous un honneur que de vous appuyer et vous servir sur la scène nationale dans vos fonctions de commissaire ou de conseillère ou conseiller scolaire.